

GARS - Rapport de l'Assemblée générale statutaire 2022 du 03/06/2022.

Présents :

Administrateurs : Bernard Moreau, André Schanck, Claude Vanbellinghen, Philippe Laperche , Vincent Piette
Membres effectifs : Karin Brodruck, Anne Laumont
Membres ordinaires : —

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'AG de 2021

Le PV est approuvé.

2. Rapport du vérificateur aux comptes (Claude VB)

Les comptes sont en accord avec les données comptables.

3. Approbation des comptes 2021 et du budget 2022 (André S)

Les comptes sont approuvés.

4. Décharge aux administrateurs et vérificateur aux comptes

La décharge est accordée.

5. Nomination et démission des membres effectifs et administrateurs

2022 est une année de renouvellement du conseil d'administration.

Les membres démissionnaires sont réélus.

À faire publier au Moniteur.

L'assemblée générale accepte les candidatures de Soraya Iboukassene et Martina Burgetova en tant que membres effectifs.

6. Nomination d'un vérificateur aux comptes.

Claude Vanbellinghen accepte de poursuivre sa mission.

7. Rénovation des terrains

Il est prévu de rénover les terrains en 2023, 10 ans après la dernière rénovation.

UCLouvain a accepté de renoncer à une demande de subsides auprès de

Promosport, compte tenu des difficultés inhérentes à la procédure,

de la forte réduction des subsides passant d'un taux de couverture de 75% à 50%, et le délai de reconduction des subsides passant de 10 à 15 ans.

Du fait que la rénovation envisagée ne se ferait pas 15 ans avant la précédente réduirait . encore les subsides.

8. Création de terrains de padel ou pour autres activités

UCLouvain préfère garder ces questions en suspens, la priorité restant la rénovation des terrains.

9. Assurances

Notre couverture actuelle peut couvrir un maximum de 360 membres inscrits.

Le nombre actuel de membres reste inférieur à cette valeur. Les inscriptions sont closes.

Lors du dernier changement de compagnie d'assurance, la couverture pour accidents des membres a été abandonnée. Une des raisons invoquées était le faible montant des couvertures assuré. Le site du Gars devra préciser le point suivant :

Le GARS est assuré pour sa propre responsabilité civile en tant qu'association.

La responsabilité civile (vie privée - familiale) de chaque membre reste à charge de celui-ci.

10. Montant des cotisations.

Le montant des cotisations est inchangé. Il doit permettre notamment de couvrir régulièrement les frais de rénovation des terrains et l'organisation d'événements.

10. Organisation d'événements

Le conseil d'administration souhaite revitaliser la vie du club et favoriser les rencontres entre membres, à travers divers événements, tels que tournois dinatoires, barbecues.

En ce qui concerne les tournois, il est envisagé de les rendre plus ludiques en modifiant le format, en s'inspirant des nouveaux tournois UTS.

voir le site : <https://utslive.tv/fr/>

Début août sera envoyé un courrier à tous les membres pour solliciter les bonnes volontés pour participer à l'organisation de ces événements et/ou proposer de nouvelles activités.

11. Divers

Il a été rappelé que le GARS ne doit pas nécessairement limiter ses activités au tennis. D'autres propositions ont été envisagées telles que:

- groupe de marche
- groupe de vélo ou VTT
- pétanque

Elles visent toutes le même objectif, inciter les membres à faire de nouvelles rencontres et trouver de nouveaux partenaires.

En ce qui concerne la pétanque, l'Échevin Jacob, en charge des sports, serait probablement intéressé et pourrait fournir l'appui des services techniques de la Commune

12. Cours de tennis

Il est envisagé de reprendre les cours de tennis pour les enfants et les adultes

Vincent Piette contactera un ou des moniteurs du Tennis du Parc à cette fin. Une première cession pourrait avoir lieu en septembre.

13. Relations avec le restaurant Citizen Kane

Le GARS s'efforcera d'établir les meilleures relations et la meilleure collaboration avec Citizen Kane, objectif intéressant pour les deux parties.

La démolition d'une partie du mur qui permettrait un lien direct avec les terrains serait bienvenue, comme la possibilité d'utiliser les sanitaires ou encore le stockage de certains équipements, tels que des boules de pétanque ou du matériel didactique, sur base peut-être d'un petit loyer.

Cela irait aussi dans le sens de plus fortes relations des membres autour d'un bon verre partagé sur la terrasse, éventuellement au cours d'une partie de pétanque.

André Schanck se chargera de solliciter une réunion avec les responsables de Citizen Kane à laquelle pourront participer les membres du conseil d'administration du Gars et les habitants du quartier.

14. Partage des heures entre CSE et GARS.

Ce partage sera réévalué et éventuellement renégocié.

Certains membres se plaignent notamment du nombre d'heures disponibles trop faible en matinée. Une grande partie des heures attribuées au GARS se situe pendant les congés. Pendant le mois de juillet, les terrains sont fort peu occupés. Ces créneaux sont très défavorisés.

Il faut peut-être pondérer ces heures dans le calcul pour en récupérer d'autres

Fait le 04/06/2022, Bernard Moreau